

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2015

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, Y. GROSERRIN, C. LAMBERT, D. LEBLANC, V. MIGUEL, M. MONGET, N. LAVIER, L. POMMIER, J-Y. RAQUIN, M. VEAULIN

Absents excusés : S. BIGUEUR, S. CHAPUIS (pouvoir à P. FERREIRA)

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 11 MAI 2015

Néant.

FINANCES ET GESTION

Contentieux d'assurance

Le rendez-vous d'expertise concernant l'incendie du 12 mai 2014 chez M. et Mme DA COSTA aura lieu sur place le 30 juin à 14h30.

URBANISME ET TRAVAUX

P.L.U.

Tous les accusés de réception étant revenus, la phase d'approbation administrative de trois mois avant enquête publique est en cours, certaines personnes publiques associées ayant déjà répondu qu'elles n'avaient pas d'observations.

Zone d'activités des Plantes

La société Carrefour a confirmé son intérêt lors de la réunion du 28 mai. Elle doit remettre une proposition ferme dans le courant de l'été.

Intermarché a adressé à la commune une confirmation écrite de son intention d'acquérir un peu plus de 12.000 m² sur la base du prix proposé par la commune. Nouveau rendez-vous le 19 juin à 15h00.

Le conseil accepte à l'unanimité des 18 conseillers présents ou représentés les offres de Techniques Topo pour d'une part assurer la maîtrise d'œuvre de construction du rond-point pour un montant de 9.000 € H.T. et d'autre part se charger du bornage de la Z.A. et tous documents et démarches s'y rapportant au prix de 3.550 € H.T.

Le conseil valide à l'unanimité les deux premiers compromis d'acquisition de terrains de la Z.A. et mandate le maire pour les signer avec M. et Mme Marcel TARTARIN d'une part pour un total de 11.840 m² et les héritiers BEAUVOIS d'autre part pour 5.590 m², le prix unitaire retenu étant de 2 € par m² net vendeur. Les compromis valables un an sont assortis d'une condition suspensive de validation administrative du PLU et de la ZA par l'autorité préfectorale. Les compromis relatifs aux parcelles restantes seront signés après leur bornage par Techniques Topo.

Patrimoine communal

Techniques Topo assurera le bornage de la parcelle communale constructible ZE 119 de la rue du Pâtre le 30 juin à 11h00.

Voirie et réseaux

Avant de lancer les travaux de réfection de chaussée de la D 970, le département prévoit des sondages route de Beaune afin de déterminer l'épaisseur des couches de fondation et de base, qui seraient apparemment irrégulières.

Bâtiments

Le toit de la salle Alain Carillon a été entièrement nettoyé de ses mousses par l'entreprise MAIRET. Le remplacement des grandes baies vitrées a été demandé préférentiellement pour juillet à la société THUBET.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Ecole

Bernard LACOMBRE présente au conseil l'organisation modifiée des nouvelles activités pédagogiques pour l'année scolaire à venir. Les cours cessant à 15h45 et les NAP se déroulant de 16h00 à 17h00, le quart d'heure de battement ainsi dégagé sera géré par le personnel communal et utilisé pour un goûter et pour assurer les transferts nécessaires, vers la salle Alain Carillon en particulier.

Restaurant scolaire

La consultation annuelle pour la fourniture de repas en liaison froide pendant l'année scolaire 2015-2016 est en cours. Les réponses sont attendues pour le 23 juin à 17h00 au plus tard.

Fêtes et cérémonies

Les affiches des fêtes du 14 juillet (le lundi 13 en fait) et de la Saint-Roch sont déjà prêtes ; elles ont été élaborées par Marcelle VEAULIN. Une réunion préparatoire pour ces deux événements se tiendra le 23 juin à 17h00 au foyer familial.

FR3 envisage un reportage sur la fête de la Saint-Roch et son animation par le groupe folklorique belge de Thuin.

Animation sportive

Une course cycliste se déroulant sur une boucle de 25 km passant par Verdun-sur-le-Doubs est organisée le 27 septembre prochain. L'itinéraire prévu empruntera la rue des Vaches dans le sens descendant pour repartir vers Cercy. Cela implique de mettre à sens unique pour la circonstance le tronçon concerné de cette rue. Sollicitée par les organisateurs, la commune donne son accord et offrira 4 coupes pour la récompense de l'une des 10 équipes de 4 participants à l'épreuve.

Associations

A l'initiative de M. Philippe MAURICE a été créée l'association Amicale de la Pêche, qui va contracter avec la commune un bail de 6 ans commençant le 15 juin 2015 pour la location de 4 étangs (Grande Raie, Bourg, Baraques et Rapilles) avec entretien des sites et gestion des cartes de pêche réservées aux habitants de la commune ou aux estivants en gîtes locaux, au tarif annuel de 10 € pour un adulte et 5 € pour un enfant. Le conseil autorise à l'unanimité le maire à signer ladite convention, assortie d'un loyer annuel de 100 €. L'association a commencé le nettoyage des sites, pas inutile au vu de ce qui a été repêché.

Commerce

La commune a donné une suite favorable à la demande présentée par M. Gilles BIDALOT pour la présence d'un commerce ambulant de type burger-frites en place de l'église les vendredis soirs ou éventuellement dimanches selon une fréquence restant à définir.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Forêt

L'affouage a permis une dotation moyenne de 5,8 stères par lot. Il a été relevé par ailleurs 296 stères façonnés à partir des têtes de chênes, qui seront vendus au prix unitaire de 6 €. Les grumes ont d'ores et déjà été sorties par les forestiers.

Fleurissement

En favorisant comme prévu les plantes vivaces par rapport aux plantes annuelles, le fleurissement communal a été réalisé par une équipe de conseillers bénévoles animée par Lionel POMMIER selon des schémas et sélections d'Alexis BELORGEY.